

## Lancement officiel de la démarche Duralim

Duralim, première plateforme collaborative française de l'alimentation durable des animaux d'élevage, a été lancée le 7 juin 2016 au Conseil économique social et environnemental, à Paris.

Cette journée marquait le point de départ de cette initiative innovante basée sur la contribution individuelle de chaque signataire\* à un objectif collectif, partagé et matérialisé par la charte Duralim. La finalité de la démarche est de répondre aux attentes sociétales en matière de durabilité de l'alimentation des animaux d'élevage et de conforter la confiance dans notre agriculture.

Stéphane Le FOLL, Ministre de l'Agriculture et Patrick BERNASCONI, Président du Conseil économique, social et environnemental, sont intervenus pour souligner l'intérêt de cette plateforme collaborative et faire part de leur soutien à Duralim.

A l'issue des débats, de nombreux acteurs ont manifesté leur engagement lors d'une séance officielle de signature. Ils ont appelé les entreprises et les organisations professionnelles qui se reconnaissent dans les principes de Duralim à les rejoindre et à s'engager.

Chacun à son niveau pourra désormais contribuer à faire vivre cette démarche de confiance entre tous les acteurs mobilisés et la société civile en partageant ses réalisations, ses engagements et ses propositions.

Duralim, c'est aussi une démarche de communication sur les atouts et les progrès réalisés par les acteurs engagés. Pour y contribuer, Duralim se dotera également d'un centre de ressources sur la durabilité des aliments pour les animaux d'élevage.

La démarche sera pilotée collectivement sur la base du dialogue et du consensus. C'est cette méthode qui a permis de construire les fondations de Duralim.

Déjà, les nombreux témoignages ont mis en valeur l'importance de l'équilibre des 3 piliers du développement durable, les initiatives individuelles existantes et les démarches de progrès engagés par les différents maillons de la filière. Duralim contribuera à créer du lien entre elles pour valoriser les filières françaises.

**Pour en savoir plus : [www.duralim.org](http://www.duralim.org)**

Pour vous engager, pour répondre à toutes vos questions : contacter le secrétariat de DURALIM

Morgan BALIN-CAILLARD : 01 44 18 63 50 - [m.balin@nutritionanimale.org](mailto:m.balin@nutritionanimale.org)

Sébastien TAUTY : 01 44 17 57 12 - [stauty@coopdefrance.coop](mailto:stauty@coopdefrance.coop)

\* Premiers signataires : AGPB, AGPM, AGRIAL, ALIMENTS MERCIER, ARRIVÉ, ARRIVÉ-BELLANNÉ, Groupe AVRIL, CAM, CAP SEINE, CARREFOUR, CAVAC, COOP DE FRANCE, FNA, FNPL, GAIC-Le Père François, GARUN PAYSANNE, LORIAL, McDONALD'S, NEALIA, NOVIAL, SANDERS, SNIA, SOAL, SOLEVIAL, TERRENA, TERRES UNIVIA, TRISKALIA

